



Schéma d'Aménagement
de Gestion des Eaux
du bassin de l'Arve

DOCUMENTS DU SAGE

- **PAGD :**
 - Partie 0 : sommaire général
 - Partie 1 : Préambule du SAGE
 - Partie 2 : Synthèse de l'état des lieux
 - Partie 3 : Enjeux, objectifs et stratégie
 - Partie 4 : Disposition du PAGD
 - **Partie 5 : Moyens**
- **Règlement**
- **Atlas cartographique**
- **Rapport environnemental**



Plan d'Aménagement et de Gestion Durable

PARTIE 5 :

MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DU SAGE

Le SAGE de l'Arve :

Pour que l'eau vive du Mont-Blanc à Genève



Projet modifié validé par la CLE du 24
avril 2017

5.1.	AVANT-PROPOS	370
5.2.	VOLET QUANTITE	372
5.3.	VOLET QUALITE	373
5.4.	VOLET NAPPES STRATEGIQUES POUR L'AEP	374
5.5.	VOLET MILIEUX.....	375
5.5.1.	Volet cours d'eau	375
5.5.2.	Volet zones humides	376
5.6.	VOLET RISQUE.....	377
5.7.	VOLET EAUX PLUVIALES	379
5.8.	VOLET GOUVERNANCE	380
5.9.	ESTIMATION DU COUT TOTAL DE MISE EN ŒUVRE	381
5.10.	CALENDRIER INDICATIF DE MISE EN ŒUVRE	382

5.1. AVANT-PROPOS

Ce chapitre est à aborder avec précaution. **Le chiffrage ci-dessous prend en compte les seules dépenses induites par la mise en œuvre directe du SAGE.** Compte tenu du niveau de définition et de la nature des actions mentionnées dans les dispositions du PAGD, ainsi que de l'incertitude sur le nombre des opérations qui seront effectivement réalisées, **les moyens exprimés sont des ordres de grandeur.** Ils sont donnés à titre **indicatif et n'engagent pas les acteurs pressentis** identifiés pour chaque disposition.

Il est rappelé que **les montants qui seront effectivement engagés dépendent aussi pour beaucoup des subventions qui pourront être mobilisées** notamment de la part des partenaires financiers des politiques de l'eau et de l'environnement : Europe, Agence de l'Eau, Conseil Départemental, Canton de Genève, Conseil Régional... Le SAGE invite donc l'ensemble des acteurs concernés à bâtir des plans de financement les plus incitatifs possibles pour la mise en œuvre des opérations envisagées, notamment dans le cadre des outils opérationnels de gestion de l'eau existants (contrats de rivière, corridor, ENS, opération collective, PAPI...).

Ce chiffrage exclut :

- les dépenses engagées dans le cadre de l'application de la réglementation (par exemple la mise aux normes des systèmes d'épuration mentionnés dans QUALI-1),
- les opérations déjà engagées par les acteurs locaux dans le cadre de démarches opérationnelles en cours s'achevant

(par exemple l'opération ARVE Pure 2018 dans le cadre de laquelle sera mise en œuvre la disposition QUALI-3, le SAGE étant prévu pour une mise en œuvre fin 2017),

- les dépenses non évaluables à ce jour (par exemple la mise en place d'une gestion saisonnière des ressources AEP promue par la disposition QUANTI-2 ou les coûts induits par l'application des dispositions juridiquement contraignante),
- les mesures de « gestion » dont le niveau d'incitation envers les opérateurs de terrain correspond à des « encouragements » (par exemple l'incitation à la conduite d'inventaire des zones humides à l'échelle des documents locaux d'urbanisme (DUL), dont fait mention la disposition ZH-1).

Le tableau ci-dessous distingue 4 types de coûts directs :

- les coûts d'investissement (travaux et frais annexes d'étude préalable et de maîtrise d'œuvre),
- les frais de fonctionnement (études, prestations ne donnant pas directement lieu à des travaux),
- les postes de pilotage à l'échelle du territoire du SAGE sous la forme d'équivalent temps-plein (ETP) sur une période de 6 ans,
- les postes de terrain opérationnels déployés à l'échelle du territoire ou à un niveau local, sous la forme d'équivalent temps-plein (ETP) sur une période de 6 ans.

Le nombre d'ETP affiché n'induit pas forcément la création de nouveaux postes au sein des différents organismes de gestion. En effet, il peut s'agir de postes existants réaffectés en fonction des priorités affichées par le SAGE ou de missions déjà en cours. Ainsi, sur les 28 ETP mentionnés dans le tableau ci-dessous, une estimation sommaire indique que **le nombre de nouveaux postes de pilotage ou de terrain induit par la mise en œuvre du SAGE serait de l'ordre de 4 ETP environ.** Ces besoins en postes nouveaux correspondent :

- **à de nouvelles missions opérationnelles** : gestion des risques dans des secteurs peu gérés jusqu'à présent, conduite d'opérations de restauration hydromorphologique des cours d'eau...
- **à de nouvelles missions de coordination conduites à l'échelle du périmètre** : accompagnement des acteurs locaux sur la gestion quantitative et la préservation des nappes stratégiques pour l'AEP, sur la connaissance, la protection et la restauration des zones humides, sur la gestion des eaux pluviales et la réalisation de schémas directeurs.

Ces besoins nouveaux sont à mettre en regard du dynamisme économique du territoire, des dépenses curatives futures qui pourront être évitées à terme par la mise en œuvre du SAGE et des enjeux de préservation des ressources et des milieux aquatiques comme soutien du développement économique du territoire.

5.2. VOLET QUANTITE

VOLET	Objectif général	Sous-objectif	Disposition	Intitulé disposition	Coût investissement sur 6 ans	Coût fonctionnement sur 6 ans	ETP Pilotage à l'échelle du SAGE	ETP opérationnel local	ETP total	Total ETP / volet	
QUANTI	Garantir sur le long terme l'adéquation entre la satisfaction des usages et les besoins en eau du milieu	Optimiser la gestion de l'eau et favoriser le partage de la ressource	QUANTI-1	Encourager les économies d'eau	-	-	-	-	0	0,8	
			QUANTI-2	Diversifier et sécuriser les sources d'approvisionnement pour l'AEP	-	-	-	-	0		
			QUANTI-3	Engager une concertation au sein de la CLE pour le partage des ressources	0k€	0k€	1/12	-	0		
		QUANTI-4	Réguler les prélèvements qui garantissent la satisfaction des usages et des milieux à long terme, par une amélioration préalable des connaissances	QUANTI-4	Limiter la pression quantitative sur les milieux en tension par une amélioration préalable des connaissances	0k€	400k€	-	1/4		1/4
		QUANTI-5	Evaluer localement l'adéquation ressources-besoin-milieux sur les têtes de bassin	QUANTI-5	Evaluer localement l'adéquation ressources-besoin-milieux sur les têtes de bassin	0k€	100k€	1/12	1/6		1/4
		QUANTI-6	Suivre l'hydrologie des cours d'eau pour évaluer l'évolution des tensions quantitatives et les effets du changement climatique	QUANTI-6	Suivre l'hydrologie des cours d'eau pour évaluer l'évolution des tensions quantitatives et les effets du changement climatique	150k€	50k€	1/12	1/12		1/6
		QUANTI-7	Prévoir l'adéquation des besoins futurs et des ressources en eaux dans les documents d'urbanisme	QUANTI-7	Prévoir l'adéquation des besoins futurs et des ressources en eaux dans les documents d'urbanisme	0k€	-	-	-		0

5.3. VOLET QUALITE

VOLET	Objectif général	Sous-objectif	Disposition	Intitulé disposition	Coût investissement sur 6 ans	Coût fonctionnement sur 6 ans	ETP Pilotage à l'échelle du SAGE	ETP opérationnel local	ETP total	Total ETP / volet
QUALI	Poursuivre la préservation et l'amélioration de la qualité des eaux superficielles	Poursuivre la réduction des contaminations par les pollutions organiques et par les substances dangereuses	QUALI-1	Poursuivre la réduction des rejets induisant des pollutions organiques	-	-	-	-	0	8,0
			QUALI-2	Supprimer les rejets de substances dangereuses connues	-	50k€	1/2	6	6 1/2	
		QUALI-3	Bâtir et mettre en œuvre une stratégie globale de réduction des rejets polluants.	Améliorer les connaissances pour définir une stratégie de réduction des rejets polluants et mettre en œuvre cette stratégie	-	200k€	1/2	1	1 1/2	

5.4. VOLET NAPPES STRATEGIQUES POUR L'AEP

VOLET	Objectif général	Sous-objectif	Disposition	Intitulé disposition	Coût investissement sur 6 ans	Coût fonctionnement sur 6 ans	ETP Pilotage à l'échelle du SAGE	ETP opérationnel local	ETP total	Total ETP / volet
NAP	Garantir à long terme la préservation des principales ressources du territoire pour l'AEP	Pérenniser la ressource stratégique par une gestion quantitative durable	NAP-1	Réserver les ressources stratégiques pour l'usage AEP	0k€	-	-	-	0	0,8
		Maintenir la qualité des ressources stratégiques pour l'AEP	NAP-2	Protéger les ressources stratégiques du territoire	0k€	0k€	-	-	0	
			NAP-3	Exclure tout risque majeur pour les nappes stratégiques	0k€	0k€	-	-	0	
			NAP-4	Maîtriser les risques issus de la géothermie de minime importance	0k€	0k€	-	-	0	
			NAP-5	Eviter les activités et installations à risques dans les zones à enjeu	0k€	10k€	-	-	0	
			NAP-6	Maîtriser les risques de pollution issues des eaux pluviales pour les nappes stratégiques	-	-	-	-	0	
			NAP-7	Mettre en œuvre une stratégie foncière pour la gestion des nappes stratégiques	200k€	50k€	-	-	0	
			NAP-8	Actualiser les arrêtés de périmètre de protection de captages	-	-	-	-	0	
			NAP-9	Promouvoir les bonnes pratiques sur les nappes stratégiques	0k€	30k€	1/12	-	1/12	
		Mettre en place un dispositif de gouvernance concertée qui s'appuiera sur une amélioration des connaissances actuelles	NAP-10	Améliorer la connaissance des nappes stratégiques pour l'eau potable	980k€	-	1/6	1/2	2/3	

5.5. VOLET MILIEUX

5.5.1. VOLET COURS D'EAU

VOLET	Objectif général	Sous-objectif	Disposition	Intitulé disposition	Coût investissement sur 6 ans	Coût fonctionnement sur 6 ans	ETP Pilotage à l'échelle du SAGE	ETP opérationnel local	ETP total	Total ETP / volet
RIV	Préserver les fonctionnalités et les espaces nécessaires aux cours d'eau et aux zones humides et restaurer les milieux dégradés	Préserver les fonctionnalités et les espaces nécessaires aux cours d'eau	RIV-1	Délimiter les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau du périmètre	0k€	200k€	1/4	-	1/4	1,0
			RIV-2	Préserver les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau du périmètre	2000k€	200k€	-	1/12	0	
		Restaurer la morphologie des cours d'eau dégradés	RIV-3	Préserver la continuité écologique en cours d'eau	0k€	-	-	-	0	
			RIV-4	Restaurer la continuité écologique des cours d'eaux classés en liste 2	-	150k€	1/12	1/12	1/6	
			RIV-5	Restaurer les habitats en rivière et les Espaces de Bon Fonctionnement (EBF)	5000k€	-	1/4	1/4		
			RIV-6	Etudier conjointement le transport solide et le risque inondation, pour préciser la faisabilité d'une augmentation du transit sédimentaire sur l'Arve et sur le Giffre	0k€	1000k€	1/12	-	0	
			RIV-7	Pérenniser et étendre les plans de gestion raisonnés des ripisylves, des boisements de berge et des espaces alluviaux, et lutter contre l'expansion des plantes invasives	-	-	-	-	0	
			RIV-8	Préserver la faune aquatique des cours d'eau, en particulier les espèces patrimoniales, les espèces protégées et les populations fonctionnelles	-	500k€	1/12	1/12	1/6	
		RIV-9	Préserver la faune et la flore inféodée aux cours d'eau et à leurs espaces riverains	-	-	-	-	-		

5.5.2. VOLET ZONES HUMIDES

VOLET	Objectif général	Sous-objectif	Disposition	Intitulé disposition	Coût investissement sur 6 ans	Coût fonctionnement sur 6 ans	ETP Pilotage à l'échelle du SAGE	ETP opérationnel local	ETP total	Total ETP / volet
ZH	Préserver les fonctionnalités et les espaces nécessaires aux cours d'eau et aux zones humides et restaurer	Préserver toutes les zones humides et restaurer les zones humides prioritaires	ZH-1	Développer les connaissances relatives aux zones humides en vue d'une stratégie zones humides opérationnelle	0k€	100k€	1/6	-	1/6	1,9
			ZH-2	Préserver les zones humides	-	200k€	1/6	1/6	1/3	
			ZH-3	Restaurer les zones humides prioritaires	600k€	-	1/12	1	1	
			ZH-4	Accompagner les acteurs locaux sur la thématique des zones humides	0k€	-	1/3	-	1/3	

5.6. VOLET RISQUE

VOLET	Objectif général	Sous-objectif	Disposition	Intitulé disposition	Coût investissement sur 6 ans	Coût fonctionnement sur 6 ans	ETP Pilotage à l'échelle du SAGE	ETP opérationnel local	ETP total	Total ETP / volet
RISQ	Réduire le risque dans les secteurs exposés et ne pas générer de nouveaux risques	Améliorer la connaissance de l'aléa, de la vulnérabilité et des ouvrages hydrauliques existants	RISQ-1	Poursuivre l'amélioration de la connaissance de l'aléa	0k€	280k€	1/4	-	1/4	2
			RISQ-2	Poursuivre l'amélioration de la connaissance de la vulnérabilité	0k€	250k€	1/6	-	1/6	
			RISQ-3	Poursuivre l'inventaire des ouvrages hydrauliques	0k€	980k€	1/3	1	1 + 1/3	
		Ne pas générer de nouveaux risques	RISQ-4	Prendre en compte les risques « inondation » dans les documents d'urbanisme et les aménagements	0k€	0k€	-	-	0	
			RISQ-5	Préserver les zones stratégiques d'expansion des crues délimitées	700k€	100k€	1/8	-	1/8	
			RISQ-6	Poursuivre la détermination des zones stratégiques d'expansion des crues	0k€	0k€	1/4	-	1/4	

VOLET	Objectif général	Sous-objectif	Disposition	Intitulé disposition	Coût investissement sur 6 ans	Coût fonctionnement sur 6 ans	ETP Pilotage à l'échelle du SAGE	ETP opérationnel local	ETP total	Total ETP / volet
RISQ	Réduire le risque dans les secteurs exposés et ne pas générer de nouveaux risques	Protéger les enjeux existants en réduisant les risques	RISQ-7	Protéger les personnes et les biens existants au travers de nouveaux aménagements de protection	8000k€	0k€	-	1	1	9
			RISQ-8	Créer des ZRTE en restaurant ou optimisant des zones d'expansion de crue et en aménageant des bassins écrêteurs	15000k€	0k€	-	1/2	1/2	
			RISQ-9	Entretien et améliorer les ouvrages hydrauliques existants	2670k€	1200k€	1/6	5/6	1	
			RISQ-10	Gérer le déficit ou l'excédent de matériaux solides	0k€	1200k€	1/12	1/12	1/6	
			RISQ-11	Gérer les boisements de berge ou alluviaux	0k€	1870k€	-	1 1/2	1+ 1/2	
		RISQ-12	Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes en développant la conscience du risque dans les secteurs exposés	0k€	30k€	-	1/2	1/2		
		RISQ-13	Améliorer la gestion de crise	500k€	240k€	1/6	4	4 +1/6		

5.7. VOILET EAUX PLUVIALES

VOILET	Objectif général	Sous-objectif	Disposition	Intitulé disposition	Coût investissement sur 6 ans	Coût fonctionnement sur 6 ans	ETP Pilotage à l'échelle du SAGE	ETP opérationnel local	ETP total	Total ETP / volet
PLUV	Enrayer l'aggravation des risques par les eaux pluviales et réduire leurs impacts sur les milieux aquatiques et la qualité des eaux	Appliquer des principes généraux de gestion qui limitent l'impact des eaux pluviales, notamment en réduisant l'imperméabilisation de sols	PLUV-1	Appliquer des principes généraux de gestion visant la réduction des impacts négatifs des rejets d'eaux pluviales	-	+	-	-		4,0
		Développer des stratégies locales de maîtrise des eaux pluviales pour limiter les risques, les pollutions et les impacts sur les milieux	PLUV-2	Réaliser des Schémas Directeurs de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP) à l'échelle appropriée	0k€	1500k€	-	3	3	
			PLUV-3	Intégration des eaux pluviales par les documents d'urbanisme	0k€	-	-	-		
			PLUV-4	Accompagner les collectivités et porteurs de projets pour maîtriser l'impact des rejets d'eaux pluviales	0k€	60k€	1	-	1	

5.8. VOLET GOUVERNANCE

VOLET	Objectif général	Sous-objectif	Disposition	Intitulé disposition	Coût investissement sur 6 ans	Coût fonctionnement sur 6 ans	ETP Pilotage à l'échelle du SAGE	ETP opérationnel local	ETP total	Total ETP / volet
GOUV	Poursuivre le développement d'une gestion intégrée et concertée des ressources en eau et des milieux aquatiques	Améliorer la prise en compte des enjeux de l'eau par les acteurs de l'aménagement du territoire	GOUV-1	Renforcer les liens entre les acteurs de l'eau et acteurs de l'aménagement pour une meilleure prise en compte des enjeux de l'eau dans le développement du territoire	-	0k€	20 k€ communication	20k€	1/2	1,0
		Poursuivre le développement de la gestion intégrée de l'eau sur le territoire dans un contexte transfrontalier et dans un cadre institutionnel en mutation	GOUV-2	Conforter le rôle et les moyens de la CLE dans la mise en œuvre du SAGE	-	0k€	-	-	1/4	
			GOUV-3	Assurer une cohérence d'objectifs, de moyens et d'action dans le cadre d'une hydrosolidarité de territoire	-	0k€	20 k€ communication	20k€	1/2	
			GOUV-4	Développer les coopérations transfrontalières dans la gestion de l'eau	0	0k€	0	-	1/12	
			GOUV-5	Rapprocher citoyens et acteurs de l'eau	-	0k€	300 k€ communication	300k€	1/8	

5.9. ESTIMATION DU COUT TOTAL DE MISE EN ŒUVRE

	Coût investissement sur 6 ans	Coût fonctionnement sur 6 ans	ETP Pilotage à l'échelle du SAGE	ETP opérationnel local	ETP total
COUT TOTAL SUR 6 ANS	35 800 k€	11 270 k€	6,3	22,1	28,3
	47 070k€*		**		

* **Tout volet, toute structure de gestion confondue et hors subventions** (taux maximum de 80%)

** Les couts inhérents aux postes ne sont pas chiffrés ici, En effet le nombre d'ETP affichés n'induit pas forcément la création de nouveaux postes au sein des différents organismes de gestion. Il peut s'agir de postes existants réaffectés en fonction des priorités affichées par le SAGE ou de postes et de missions déjà en cours. Ainsi, sur les 28 ETP mentionnés dans le tableau, **une estimation sommaire indique que le nombre de nouveaux postes de coordination ou de terrain induits par la mise en œuvre du SAGE serait de l'ordre de 4 ETP, toute structure de gestion confondue.**

Remarques de calcul :

QUALI-2 et QUALI-3	ETP opérationnels : calcul basé sur les postes Arve pure 2018 actuels locaux
NAP-10	ETP opérationnels: calcul basé sur les 5 zones d'amélioration de la connaissance
RISQ-13	ETP opérationnels: calcul basé sur une estimation d'environ 90 PCS à réaliser ou réviser sur le territoire
PLUV-2	ETP opérationnels: calcul basé sur une estimation de réalisation de 15 SDGEP locaux

5.10. CALENDRIER INDICATIF DE MISE EN ŒUVRE

Cette partie présente à titre indicatif, le calendrier de mise en œuvre du SAGE. Ce calendrier récapitule pour chaque thématique du SAGE (à noter qu'une thématique peut intéresser plusieurs volets du PAGD), les échéances inscrites au sein des dispositions de la partie 4 du PAGD. Ces échéances sont le fruit d'un travail concerté opéré au sein de la CLE. Hormis pour les dispositions de mise en compatibilité, ces échéances n'ont pas de valeurs réglementaires et ne sont données qu'à titre indicatif. **(remarques n°50 et 52 : comité d'agrément)**

Thématique	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
QUANTITE	Etudes quantitatives locales (QUANTI-4)			Mesures de maîtrise des prélèvements (QUANTI-4)	Suivi des prélèvements et de la mise en place des mesures								
		Choix des évaluation quantitatives locales à suivre en tête de bassin (QUANTI-5)	Suivis ressources-besoins en tête de bassin (QUANTI-5)		Mesure de maîtrise des prélèvements en tête de bassin (QUANTI-5)								
		Recensement des prélèvements sur les nappes stratégiques (NAP-10)	Suivi des prélèvements sur les nappes stratégiques										
			Etudes hydrogéologiques sur nappes stratégiques avec gestionnaires (NAP10)										
					Etudes hydrogéologiques sur nappes stratégiques "orphelines" (NAP-10)								

Thématique	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
QUALITE DES EAUX	Amélioration des connaissances et élaboration d'une stratégie globale de maîtrise des rejets polluants (QUALI-3)		Mise en œuvre de la stratégie qualité (QUALI-3) et dispositif de réduction des substances dangereuses (QUALI-2)										
			Guide des bonnes pratiques agricoles sur les nappes stratégiques (NAP-9)										
	Opération coordonnée Arve Pure 2018 (QUALI-2)		Diagnostics des risques de contamination EP nappes stratégiques (NAP-6)										
	Opération de communication pour diminuer les substances dangereuses (QUALI-2)												

Thématique	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
EBF	Identification des territoires prioritaires EBF prioritaires (RIV-1)	Délimitation des EBF sur territoires prioritaires (études et concertation locale) (RIV-1)		Délimitation des EBF sur les autres territoires (études et concertation locale) (RIV-1)								
		Elaboration de la stratégie foncière EBF (RIV-2)		Mise en œuvre de la stratégie foncière EBF (RIV-2)								
Restauration piscicole / continuité biologique	Etude de la continuité du Foron de Scionzier (RIV-3)		Restauration de la continuité du Foron dans la traversée de Scionzier (RIV-3)									
	Etude hydromorphologie de l'Ugine (RIV-3)		Restauration de la continuité de l'Ugine (RIV-3)									
	Etude de l'Arve médiane (dont seuil de Vougy et confluence du Giffre) (RIV-8)		Restauration de la continuité de l'Arve moyenne (RIV-3)									
	Restauration de la continuité des seuils Métral, pont de Filliges, SNCF de Marignier, pont du Perret (RIV-3)											
	Seuil RD 19 Nant de Sion (RIV-3)		Restauration de la continuité sur le seuil de la RD 19 Nant de Sion (RIV-3)									
	Etudes biologiques / piscicoles (RIV-8)											

Thématique	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
Gestion et restauration sédimentaire				Etude des plages de dépôt de l'Arve amont existantes pour augmenter leur transparence (RIV-6)									
		Démarche coordonnée de suivis, de mesures et d'expérimentations sur la gestion sédimentaire de l'Arve amont (RIV-6)				Concertation : choix d'un scénario de restauration du QS Arve (RIV-6)	Mise en œuvre de la restauration sédimentaire de l'Arve						
				Etude de l'impact d'une augmentation du QS sur l'Arve (RIV-6)									
	Renouvellement DIG plans de gestion des matériaux solides (RIV-3 / RISQ-10)	Poursuite de la mise en œuvre des plans de gestion sur l'Arve et le Giffre (RIV-3 / RISQ-10)					Renouvellement des plans de gestion des matériaux solides Arve et Giffre (RIV-3 / RISQ-10)						
		Renouvellement DIG plans de gestion des matériaux solides (RIV-3 / RISQ-10)	Elaboration des plans de gestion sur affluents (RIV-3 / RISQ-10)										
		Mise en place d'un réseau de repères de fond de lit sur les secteurs à enjeux (RISQ-1)											

Thématique	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Gestion des boisements de berge		Identification exhaustive des linéaires à plans de gestion des boisements (RIV-7)		Elaboration des plans de gestion et dossiers DIG (RIV-7)			Mise en œuvre des nouveaux plans de gestion des boisements (RIV-7)					
	Elaboration des plans de gestion et dossiers DIG en cours (RIV-7)		Mise en œuvre des plans de gestion des boisements en projet (RIV-7)									
			Diffusion des bonnes pratiques de gestion des plantes invasives (RIV-7)									

Thématique	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
ZH	Priorisation / plan de gestion stratégique des ZH (ZH-1)		Elaboration des plans de gestion des ZH prioritaires (ZH-2)		Mise en œuvre des plans de gestion ZH (ZH-3)							
	Mise à jour de l'inventaire départemental ZH											
			Travail sur le règlement des PLU pour les terrains agricoles et ZH (ZH-2)									
			Animation ZH (ZH-4)									

Thématique	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Restauration hydromorphologique et ZEC	Etudes préalables aux travaux de restauration hydromorphologiques / concertation (RIV-5)											
	Travaux de restauration hydromorphologiques (RIV-5)											
	Etude des ZEC de l'Arve et étude hydraulique du Giffre (RISQ-6)		Identification des ZEC stratégique et futures ZRTE de l'Arve (RISQ-6)									
	Etude compatibilité usages agricoles / ZEC et ZRTE (RISQ-5)											
	Elaboration d'une stratégie de maîtrise foncière des ZEC (RISQ-5)		Mise en œuvre de la stratégie de maîtrise foncière des ZEC (RISQ-5)									
Identification des ZEC stratégiques sur les affluents de l'Arve et du Giffre (RISQ-6)												

Thématique	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Vulnérabilité	Etude de vulnérabilité Arve (RISQ-2)		Définition des secteurs prioritaires pour la réduction de la vulnérabilité sur l'Arve (RISQ-2)		Opérations de réduction de la vulnérabilité sur l'Arve (RISQ-12)							
		Etudes de vulnérabilité Giffre (RISQ-2)		Définition des secteurs prioritaires pour la réduction de la vulnérabilité sur le Giffre (RISQ-2)		Opérations de réduction de la vulnérabilité sur le Giffre (RISQ-12)						
	Programmation des études globales de vulnérabilité (RISQ-2)		Etudes de vulnérabilité des autres affluents (RISQ-2)			Définition des secteurs prioritaires pour la réduction de la vulnérabilité sur les affluents (RISQ-2)		Opérations de réduction de la vulnérabilité sur les affluents (RISQ-12)				
	Réactualisation des plans communaux de sauvegarde et opérations de communication sur le risque (RIS-12)											

Thématique	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
Gestion de crise et stations de mesures		Conception des dispositifs de surveillance et d'alerte localisés (RISQ-13)			Mise en place des dispositifs de suivi, de surveillance et d'alerte localisés (RISQ-1 / RISQ-13)								
		Conception du complément de réseau de mesures hydrologiques et pluviométriques pour les crues (RISQ-1 / RISQ-13)											
		Intégration du réseau de mesure hydrologique du périmètre au réseau Vigicrue (RISQ-13)											
		Conception d'un réseau de suivi hydrologique (étiage) (QUANTI-6)											
Ouvrages de protection	Etudes de Danger (EDD) digues classe A (RISQ-3)												
	Etudes de Danger (EDD) digues classe B ou C (RISQ-3)												
		Recensement des ouvrages de protection hors décret digue et impactant (RISQ-3 / RISQ-9)		Identification de solutions alternatives (RISQ-9)		Modification des ouvrages hydrauliques impactant les milieux (RISQ-9)							
		Inventaires de ouvrages à gabarit limitant (RISQ-9)	Priorisation des ouvrages à gabarit limitant (RISQ-9)		Travaux de résorption des ouvrages les plus à risques (RISQ-9)								
	Réalisation de nouveaux ouvrages de protection												

Thématique	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Eaux pluviales		Identification des territoires prioritaires pour les SDGEP (PLUV-2)		SDGEP sur les territoires prioritaires (PLUV-2)			SDGEP sur les territoires non prioritaires (PLUV-2)					
		Guide EP pour les collectivités (PLUV-2)										
					Cellule d'animation eaux pluviales sur le périmètre (PLUV-4)							

Thématique	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Urbanisme et aménagement du territoire		Guide à l'usage des acteurs de l'aménagement (GOUV-1)										
Gouvernance		Démarches expérimentales de participation citoyennes aux politiques locales de l'eau (GOUV-5)										



Schéma d'Aménagement
de Gestion des Eaux
du bassin de l'Arve

SAGE ARVE - SM3A - 300 Chemin des Prés Moulin - 74800 Saint-Pierre-en-Faucigny
Tél. : 04 50 25 60 14 - Fax : 04 50 25 67 30 – sage@sm3a.com